
LOS ANGELES – Le Conseil d'administration avec la ccNSO

Mardi 14 octobre 2014 – 09h45 à 10h45

ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

BYRON HOLLAND:

Bonjour à tous, et bienvenue à notre séance conseil d'administration ccNSO où nous avons l'occasion de parler de l'ordre du jour déjà prévu, ainsi que sur vos questions et réponses sur ces thèmes de l'ordre du jour ainsi que sur d'autres thèmes qui peuvent concerner les différents groupes.

Nous avons un ordre du jour proposé que vous devez pouvoir voir à l'écran, y compris un rapport final sur le groupe de travail du cadre de travail, ainsi que sur les deux thèmes de cette réunion, la transition de la supervision IANA, ainsi que la question de responsabilité du point de vue du ccNSO, et le rôle du conseil d'administration dans ce processus.

Ceci étant, je vais donc passer la parole à Keith, qui va nous fournir une mise à jour sur le statut du rapport FOI.

KEITH DAVIDSON:

Bonjour, je suis responsable du groupe de travail de l'interprétation du cadre de travail au sein du ccNSO.

J'aimerais vous faire un bref rapport, un rapport très positif, d'ailleurs.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Le cadre de travail de l'interprétation, c'est quelque chose qui a été entrepris par la ccNSO au cours des trois dernières années. Le travail de ce groupe de travail a été de développer un cadre d'interprétation pour la délégation et la re-délégation des ccTLDs.

L'objectif était de créer un calendrier pour les directives existantes, et de ne pas créer des politiques au fur et à mesure.

Nous avons déjà beaucoup travaillé là-dessus depuis un certain temps et on pensait en être bientôt à la fin, mais il y a eu quelques questions sur la fin de la dernière réunion ICANN qui ont été soulevées à la dernière minute. Nous venons d'avoir une réunion ccNSO, récemment, et il y a eu une approbation générale pour le cadre de travail.

Donc, à l'avenir, les étapes de ce cadre de travail seront d'amener ceci au GAC et d'essayer d'obtenir l'autorisation du GAK pour ce rapport.

En fait, il y eu quelques questions, il y a eu le représentant de Nouvelle-Zélande, Frank March, qui est parti, donc il y a eu quelques petites hésitations. Nous espérons pouvoir avoir l'approbation assez rapidement de la part du GAC.

Donc, le processus c'était, en fait, de fournir ce cadre de travail au conseil de l'ICANN, et nous espérons économiser au ccNSO le processus de politique pour en arriver au même statut au sein du conseil d'administration de l'ICANN.

Le rapport final est de 104 pages. La plupart des choses se présente de manière agréable. J'espère que cela aidera le conseil d'administration à prendre des décisions de manière assez simple. Nous espérons avoir une terminologie cohérente. Si vous lisez le document, je vous demande de ne pas oublier que les politiques n'ont pas été inventées, elles ont été interprétées sur la base des procédures et des directives existantes. La question est de savoir si l'interprétation est bonne, si l'interprétation des politiques existantes est bonne. Et si elles ne sont pas bonnes, ces politiques, que devons-nous faire pour les améliorer.

Je suis prêt à écouter vos questions, par rapport au processus. Un dernier petit point, quand même, les questions qui sont traitées dans ce rapport, cherchent à informer la transition IANA, à un certain degré. Donc c'est très important, et il sera très utile d'encourager le GAC à traiter ce rapport le plus rapidement possible afin qu'il puisse nous soutenir, plutôt que de reposer ceci à la dernière minute dans le cadre de la transition IANA.

Je vous remercie.

BYRON HOLLAND:

Merci, Keith. J'aimerais également remercier Keith et le reste du groupe de travail FOI, cela fait cinq ans qu'ils travaillent là-dessus avec acharnement, et je crois que c'est un travail qui est

crucial pour l'existence même de notre communauté, et j'aimerais les remercier pour leur travail, ainsi que la communauté pour sa participation.

Deux points encore, là dessus. Les questions qui suivent, donc la transition de la supervision IANA et la question de la responsabilité sont liées de manière directe à ce qui se produit en termes de questions du FOI. D'ailleurs, ce lien est très étroit dans le cadre de la discussion plu large.

Je ne sais pas s'il y a des questions, des commentaires ?

Steve.

STEVE CROCKER :

J'aimerais moi aussi remercier Keith et toutes les personnes qui ont travaillé à ce rapport FOI.

Je suis impatient de pouvoir le consulter. Cela représente un grand pas en avant, et en même temps, il ne crée pas de nouvelles politiques.

La grosse question qui, en fait, englobe tout ce dont nous allons parler aujourd'hui, c'est comment s'occuper des problèmes difficiles qui ne font pas partie des politiques existantes ? Toute cette question de la transition IANA qui implique beaucoup de communautés, beaucoup d'aspects différents. En fait le centre, le cœur de la question, c'est la re-délégation des Ccs. Y-a-t-il

conflit ? Y-a-t-il uniformité de décisions ? Comment les résoudre ?

Tout ceci, du point de vue du groupe IANA, c'est quelque chose qui crée beaucoup de problèmes, il ne se sent pas à l'aise par rapport à ça, il y a un certain malaise. Tout le monde, en fait, a du mal par rapport à ça. Et l'un des thèmes dominants par rapport à la transition IANA, la responsabilité, la question c'est vraiment de savoir comment traiter de ces sujets, et de savoir comment prendre les décisions de manière adéquate.

Y-a-t-il des perspectives qui puissent identifier où sont les questions ouvertes qu'il reste à traiter et qui ne font pas partie du FOI ?

KEITH DAVIDSON:

Merci, Steve.

La réponse courte à donner, c'est non, mais en fait, de toute évidence, il y a des questions qu'il reste, telle que la re-délégation par exemple. Il y a également des questions telles que l'interruption des ccTLDs où il n'y a pas de politiques existantes actuellement.

Il faut qu'il y ait un processus pour ceci. Nous n'avons pas vraiment le temps d'avoir un processus de développement de politiques. Il faut qu'il existe des principes entre l'ICANN, la communauté des ccTLDs et le GAC. Peut-être qu'on pourra

arriver à un certain niveau de résolution, mais de toute évidence, nous sommes d'accord pour dire qu'il nous faut des principes, il nous faut un calendrier pour mettre au point un processus de développement de politiques. Ce sera le seul moyen pour y arriver dans des délais acceptables.

En tout cas, personnellement, en ce qui me concerne mon ccTLD, nous préférons abandonner la supervision... Nous préférons, en fait, savoir de manière certaine, ce qui va se passer, plutôt que d'abandonner la supervision.

BYRON HOLLAND:

Mike ?

MIKE SILBER :

Merci, Keith, merci à toutes les personnes qui sont impliquées dans le groupe de travail FOI, je crois que le travail a été excellent.

Ma première question, c'est sera-t-il possible d'intégrer ces processus dans la transition à l'avenir ? Je suis tout à fait d'accord, il n'est pas possible de le faire à l'avance, mais d'avoir au moins une approche intérimaire, un mécanisme qui indique de manière claire que l'approche sera telle qu'on la choisira. Il y a un PDT, serait-il possible de l'intégrer ? Est-ce que ce serait la bonne approche à avoir, en fait ?

KEITH DAVIDSON:

Merci, Mike.

Je crois qu'identifier et se mettre d'accord sur certains principes de base, plutôt que d'essayer d'évaluer les politiques intérimaires, avoir en fait un engagement par rapport à certains principes serait utile, à l'avenir. Dans ce cas, ce serait une négociation de bonne foi qui devrait se produire. Et en partie, l'engagement ce serait qu'un PDT soit mis en place dans tel ou tel délai, dans le cadre de la transition IANA.

MIKE SILBER :

Est-ce que le groupe de travail FOI est prêt à s'engager dans ce travail, ou est-ce que c'est un processus ccNSO uniquement ? Est-ce que cela s'élargit aux autres communautés ?

Je crois que l'idée est fantastique, c'est pour ça que je pose la question. Cette notion selon laquelle on peut créer une transition parfaite sans flexibilité et sans changement, c'est intéressant. Donc, ce qui m'intéresse c'est de savoir ce qui existe et ce qui manque, et ce qu'on fait à l'avenir par rapport à ça.

KEITH DAVIDSON :

Je crois que je comprends ce que vous voulez dire. Nous ne sommes pas limités dans ce domaine, mais je suis tout à fait d'accord, vous nous donnez de bonnes idées là. Je crois qu'à l'avenir, lorsque nous aurons notre réunion du ccNSO, je pourrai

soulever ce que vous venez de dire. Je ne peux pas y répondre directement personnellement, mais je crois que mes collègues seront ravis d'en parler et que nous pourrions vous donner une réponse par la suite.

BYRON HOLLAND :

Y-a-t-il d'autres commentaires là-dessus ? Des questions de nos collègues CC au conseil d'administration ou vice-versa? Non ?

Cette question est une grande question, il y a beaucoup de travail. Je vous encourage vraiment à lire le rapport. Il est long, mais il y a beaucoup de contenus.

La transition IANA, c'est notre sujet suivant. On pensait qu'il serait intéressant d'avoir une perspective par rapport à ce que pense le conseil d'administration là-dessus, et je crois que nous pouvons détailler ce sujet en deux volets.

Premièrement, le rythme des différentes étapes, ce à quoi pense le conseil d'administration.

Deuxièmement, le lien entre la transition de la supervision du rôle de IANA et les questions de responsabilité, parce qu'il y a beaucoup de mots qui ont été utilisés pour décrire la coordination, les liens, la collaboration, mais il faut bien comprendre comment le conseil d'administration voit ces différents thèmes et en quoi ils sont liés.

Donc, premièrement, le rythme. Si on regarde le délai de septembre 2015, ensuite il y a le délai de janvier 2016. Pour certains d'entre vous, vous avez vu des groupes de travail, ce qu'ils ont fait en termes de transition. Il y a eu la première réunion hier, il y a des projets qui ont été mis en place avec des délais, et la tâche est immense. J'aimerais savoir un petit peu ce que pense le conseil d'administration, ce que pense l'ICANN. Est-ce que ceci est réalisable ? Est-ce qu'il y a une certaine flexibilité dans les délais ?

STEVE CROCKER :

Il y a eu des discussions là-dessus, et le fait que les délais soient difficiles à atteindre, nous en sommes conscients. Il est tout à fait naturel, dans le cadre de ce type de processus, que l'on focalise beaucoup d'attention sur l'organisation, et la question du processus qui doit être appliqué, etc, et en fait, on perd un petit peu la notion qu'il y a énormément de travail à faire à partir du moment où la décision est prise. où la proposition est formulée et ensuite mise en application.

Pour que le processus se produise d'une bonne manière, on ne va pas accepter la proposition le 19 septembre, et mon dieu, il faut que tout soit mis en place demain.

Donc, je pense qu'il y a deux principes directeurs. Premièrement, à l'extrême, j'espère que c'est l'extrême : le 30 septembre de l'année prochaine. Ce délai n'est pas absolument

obligatoire ni requis. Je crois que la structure, c'est de rappeler que ce contrat dure trois ans et donc, il y a une date finale. Mais il y a l'option de rajouter deux ans. Le gouvernement a cette option, cette souplesse de deux ans, mais la cible existe. C'est la première chose.

L'autre chose à considérer, c'est qu'une fois qu'il y a une proposition qui résulte de l'ICG, je crois qu'il y a plusieurs choses qui vont se produire. L'aspect mise en application, même si ce ne sera pas défini de manière très sûre parce qu'il faut qu'il y ait acceptation de la proposition, etc, mais, en tout cas, les étapes préparatoires auront lieu. Il y a des alternatives en termes des étapes de mise en application, et donc suivant le moment où ces options seront mises en place, il est tout à fait possible qu'on aille plus loin que le 30 septembre.

Mais je crois que vous avez tout à fait raison, il est utile d'avoir un petit peu la vision globale à l'esprit plutôt que de se focaliser de manière immédiate sur qui prend les décisions, quels sont les processus pour y arriver, parce qu'il y a beaucoup de travail à faire pour mettre le changement à exécution, même si le changement représente beaucoup de travail technique, avec le chevauchement des opérations, etc.

BYRON HOLLAND :

Merci, Steve.

Chris ?

CHRIS DISSPAIN:

Merci. Je suis d'accord avec ce que vient de dire Steve, mais je voulais un peu préciser le point de vue du ccTLD, parce que j'ai une grande préoccupation par rapport au calendrier.

Si vous partez du principe que le rythme de responsabilité s'applique à tous, et que nous, entre communautés ccTLDs, nous allons participer à cela en tant que groupes de travail, alors cette date butoir nous échappe, même si on fait tout notre possible pour la respecter.

Mais je suis plus préoccupé par l'autre aspect, c'est-à-dire vis-à-vis du rythme de transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Nous avons un groupe de travail transcommunautaire qui a commencé à se pencher sur le niveau de services, par exemple. Tout ce qui concerne les ccTLDs, les gTLDs. etc. Ce type de choses que l'IANA fournit dans le type de services techniques qu'elle offre. Donc, par rapport à l'ICG, notre contribution concerne la structure que nous voulons donner à l'IANA et à département au sein de l'ICANN. Mais surtout, il s'agit de voir les processus d'appel, les mécanismes d'appel et de révocation qui, me semble-t-il, sont très importants aux yeux de la communauté ccTLD.

Par rapport à la RFC-1591, il y a un mécanisme d'appel... Il y a un bruit dans la salle.

INTERPRETE : Excusez-nous, il y a une annonce faite dans la salle. On va devoir trouver d'où vient le problème, si ça vient d'un câble.

BYRON HOLLAND: Je crois qu'on a trouvé une manière de faire taire Chris, enfin.

CHRIS DISSPAIN: Oui, merci. C'est la première fois que je suis interrompu par un pic-vert.

Donc, par rapport à ces mécanismes d'appel, c'est un travail qui relève essentiellement des CCs, donc c'est ce que l'on veut mettre place. Il faut avancer réellement si nous voulons solutionner cela, c'est compliqué. Il y a des points de vue divergents au sein de la communauté ccTLD sur la manière de régler cela. Donc, je vous invite tous, et pour ma part j'y participe, à participer à cet effort pour essayer de régler ce problème.

BYRON HOLLAND : Merci, Chris.

Y-a-t-il d'autres commentaires, d'autres questions, dans la salle ?

CHRIS DISSPAIN:

Vous avez d'autres micros, ici, à votre gauche. Non, excusez-moi, je me reprends, à votre droite. Dans la salle, vous avez un micro. Y-a-t-il un micro volant ?

YOUNG EUM LEE:

Merci, Chris.

Alors, lorsqu'on essayait de décider les candidats pour l'ICG et le groupe de travail de l'ICG, on a travaillé avec des délais très courts, et pas dans les délais auxquels on est habitués. Je ne me plains pas, je sais qu'il faut faire vite, mais ce que je veux dire, d'abord, j'ai une question. Je pense que d'autres ccNSOs travaillent sur des mécanismes similaires, et je me demande si mon point de vue est correct, c'est-à-dire qu'on avance trop vite. Et deuxièmement, au sein de la ccNSO, je pense qu'on gère plutôt bien les choses, de telle sorte qu'il n'y ait pas de préoccupation grave par rapport au fait de respecter les délais, le calendrier. Je voudrais savoir si vous partagez cet avis.

CHRIS DISSPAIN:

Merci. Je pense que ce je veux dire, c'est que les éléments dont je viens de parler sont propres à la ccNSO, donc on a du travail supplémentaire, nous, à faire, qui ne peut pas être fait dans un groupe de travail transcommunautaire ou dans un groupe de travail qui réunit tout le communauté ICANN. Et c'est probablement le travail le plus important pour nous, donc il faut

le faire. Et le calendrier est tel qu'il est, ce sont les délais qui sont les nôtres.

YOUNG EUM LEE:

Oui, je ne faisais pas forcément référence à ce que vous venez de dire, Chris.

BYRON HOLLAND:

Lesley, vous voulez intervenir?

LESLEY COWLEY:

Lesley Cowley, je suis membre du conseil ccNSO.

Parlons du calendrier. J'ai été frappé par le délai pour la production de ce plan stratégique dont j'ai entendu parler hier : 17 mois. Ce qui est apparemment, d'ailleurs, la période de gestation d'un bébé rhinocéros. Mais je pense qu'en tant que communauté, il faudrait voir comment faire les choses de manière plus rapide dans un modèle multi-parties-prenantes. Et pour ce qui concerne la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, il faut voir comment le faire sans perdre de vue ce modèle multi-parties-prenantes.

BYRON HOLLAND :

Merci, Lesley.

D'autres commentaires ou questions sur ce thème ?

MIKE SILBER : Oui, je voulais savoir par rapport à ce qu'a dit Lesley. Etant donné que l'on parle de période de gestation du rhinocéros noir, est-ce que vous pensez que ça va jouer en notre faveur ou pas ?

LESLEY COWLEY: Je pense qu'il faudrait essayer d'être à la mesure de ce défi.

CHRIS DISSPAIN: Oui, je suis d'accord avec vous, Lesley. Il y a une petite ironie par rapport au fait que, récemment, on a parlé avec la communauté pour voir comment ralentir les choses, or maintenant on est en train de voir comment on peut accélérer les choses parce qu'on a un délai à respecter. Donc, je pense qu'il faut trouver des solutions novatrices pour trouver ce problème. Merci.

BYRON HOLLAND : Pouvez-vous approcher un micro ici, s'il vous plaît ?

Xavier. Non, Xavier apporte un micro.

DOTTY SPARKS de BLANC: Je ne voudrais sûrement pas minimiser l'importance du processus et de tout ce que cela implique. Toutefois, il est très difficile de ne pas s'emballer vis-à-vis du processus. Et si nous pouvions présenter des idées qui génèrent cette passion, ce

rythme accéléré, et cette orientation pour tendre tous vers cet objectif commun.

Ensuite, je me demande ce qui va se passer lorsque ces idées sont élaborées, lorsque tout le monde va avoir la possibilité de faire des commentaires dessus, ou est-ce que cela va se cuisiner de manière secrète ? C'est un petit peu ce qui me préoccupe.

Moi, je viens de la bourse et des investissements, et je veux voir si certaines idées vont donner lieu à des procédures.

STEVE CROCKER :

Est-ce que l'ICG n'élabore pas régulièrement des rapports ?

BYRON HOLLAND :

Est-ce que vous pouvez répéter, s'il vous plaît, Steve ?

STEVE CROCKER :

Oui, est-ce que l'ICG n'est pas pleinement transparente en élaborant régulièrement des rapports sur les délibérations qui ont lieu pour répondre à votre préoccupation, madame ?

Si j'ai bien compris, peut-être que j'ai mal compris votre préoccupation, mais il suffit de suivre ce processus, et il y a un mécanisme de réaction, de retour de commentaires.

BYRON HOLLAND :

Peut-être que quelqu'un du conseil d'administration pourrait nous parler de ce lien entre le processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA et du processus de responsabilité. Il y a des éléments de responsabilité qui doivent être mis en place avant d'intégrer cette transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

CHRIS DISSPAIN:

Ces deux éléments sont évidemment étroitement liés. Il y a deux volets. Tout d'abord, il faut faire cela en parallèle avec la transition, et en parallèle il y a des choses qui peuvent être faites plus tard. Je pense que ce qui serait extraordinaire, c'est qu'il y ait une certaine souplesse au sein de la communauté, de telle sorte que si on ne peut pas les choses à temps dans la liste des choses à faire pour la transition, alors on pourrait se mettre d'accord pour voir comment faire dans la période post-transition. Parce que les CCs ont toute une liste de choses qui doivent être faites à temps. Donc, il faut mettre en place un processus pour faire face à cela à l'avenir.

J'ai entendu, également, qu'au sein de la communauté, il y a une préoccupation par rapport à la manière dont le conseil d'administration va faire face aux recommandations. Est-ce que ça répond à ce que vous évoquiez, Byron.

FADI CHEHADE:

Je crois que le lien entre les recommandations découlant du processus de responsabilité et ce lien avec la priorité de transition est maintenant très clair. On l'a entendu d'ailleurs de la bouche de la secrétaire d'état. Il a été clairement dit à Istanbul, Larry Strickling l'a clairement dit à Istanbul : « Il faut que j'aie une proposition et il faut que je voie ce qui vient de ces recommandations. Et si je vois qu'il n'y a pas de consensus sur la communauté par rapport à ce qu'il faut faire dans le domaine de la responsabilité, alors il va me manquer une pièce du puzzle qui va m'empêcher d'avancer. Je pense que ça, ça a été très clair, ce lien a été très clairement établi.

BYRON HOLLAND :

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur cette question en particulier?

Si ce n'est pas le cas, nous allons passer au troisième point, il nous reste encore 15 minutes, sur le rôle du conseil d'administration dans le processus de responsabilité.

Je pense qu'il serait intéressant pour la communauté CC de savoir quel est le point de vue du conseil d'administration sur ce processus.

A nouveau ce bruit de pic-vert.

La communauté, en général, reconnaît qu'il y a un changement substantiel que peut faire l'ICANN que peut faire l'ICANN par

rapport au processus proposé. Il est encourageant de voir que l'ICANN a pris dûment compte des réactions et des commentaires de la communauté, et cela devrait être reconnu.

Cela étant dit, je pense que la structure actuelle par rapport au groupe de travail intercommunautaire, quelle que soit la contribution que va présenter cette entité, j'aimerais savoir comment le conseil d'administration les reçoit, comment est-ce que le conseil d'administration participe dans ce processus ? Est-ce qu'il pense qu'il va accepter toutes les contributions dans un ensemble ? Est-ce qu'il va choisir les éléments principaux ? Pouvez-vous nous dire comment vous pensez que le conseil d'administration va participer à ce processus ? Et peut-être qu'il y a aura des commentaires ou des questions sur ce que je viens de dire.

STEVE CROCKER:

Je crois que cette question s'adresse directement à moi.

Il y a plusieurs aspects à cette question finalement unique que vous posez.

Il y a un mélange à la fois d'attitude et de formalité. Donc, en ce qui concerne l'attitude, et notre désir, c'est que ce qui sera proposé par la communauté, nous puissions l'accepter dans sa totalité. Donc, je crois que nous pencherons dans ce sens. Nous soutenons le processus de la communauté, et en fin de compte, le test ce sera l'acceptabilité et la sensibilité dans l'ensemble de

la communauté. Peu importe si les formalités sont appropriées, mais en tout cas si le processus ne fonctionne pas de telle manière que les gens disent « nous sommes satisfaits ». Si, par exemple, il y a une question qui est traitée de manière visible, etc. Donc, ça, c'est l'attitude.

En ce qui concerne la formalité, si vous me posez la question de 100% garanti, est-ce que nous allons adopter tout ce qui sera proposé sans question, non, cela serait manquer à nos devoirs. Nous allons passer en revue de manière attentive tout ce qui nous sera proposé, si nous ne comprenons pas, si nous pensons qu'il y a des questions qui sont soulevées, nous reviendrons donc consulter sur les points spécifiques.

Donc, par rapport à ce que vous avez demandé, qu'allons-nous faire si nous ne sommes pas d'accord de manière immédiate, et bien, nous n'allons non pas dire non sans expliquer, mais nous allons prendre en considération, essayer de comprendre ce qui a été proposé, quelles sont les conséquences, en quoi cela est lié à d'autres questions ? Nous allons essayer de faire remonter à la surface ce qui est important. Nous n'avons pas de cas spécifique, donc je ne peux pas vous donner d'exemple spécifique, mais c'est à la base ce que nous allons faire.

Donc, le conseil d'administration doit pouvoir exécuter ce sur quoi on se sera mis d'accord. Ce sera plus que de dire « merci beaucoup, nous allons inscrire ceci dans les documents ». Non, il nous faut vraiment transformer ceci de manière interne à la

façon dont nous fonctionnons et à la façon dont les choses sont liées les unes avec les autres.

Je crois réellement qu'on ne peut pas être plus spécifique, à moins que vous ayez des questions spécifiques que vous souhaitez explorer.

Mais, en fin de compte, nous sommes votre conseil d'administration et le processus de l'ICANN, c'est la communauté, les parties prenantes, et nous sommes là pour les servir, nous sommes là pour travailler de manière efficace, et pour nous appuyer sur le travail qui est fait par tous. Donc, nous n'avons pas d'ordre du jour séparé, il n'y a pas de séparation. Notre légitimité dépend du processus, il doit fonctionner, vous êtes la substance du processus. Donc voilà un petit peu notre approche.

BYRON HOLLAND :

Merci, Steve.

CHRIS DISSPAIN :

J'ai encore une chose à ajouter. Nous travaillons actuellement à mettre en place un processus. Bruce, est-ce qu'on devrait pouvoir avoir ce processus, par rapport aux recommandations, d'ici la fin de la semaine ou est-ce que ce sera plus tard ? Désolé, Bruce.

BRUCE TONKIN :

Je pense qu'on est presque prêts. Je crois que nous cherchons à avoir des commentaires pendant la semaine, mais il me semble que comme Steve vient de l'expliquer, je crois que la meilleure manière c'est en fait de considérer le règlement en ce qui concerne la manière dont le conseil s'occupe de ces recommandations. Je crois qu'il y a certains domaines où il y a des préoccupations, on renvoie ceci au conseil d'administration, mais nous pensons que nous ne devrions pas en arriver là.

Mais les mécanismes suivront, en fait, le règlement du ccNSO, les recommandations du ccNSO telles qu'elles sont définies.

CHRIS DISSPAIN :

Merci, Bruce.

Je crois qu'il faut reconnaître que cette question est importante. Nous devrions pouvoir fournir une réponse à la communauté là-dessus et nous allons le faire. Merci.

FADI CHEHADE :

J'appuie les commentaires de notre président comme quoi l'intention doit être positive, c'est ce qui amènera la réussite du processus. Mais pour fournir, pour ainsi dire, un certain confort, à Istanbul lors de l'échange qui a été fait avec la communauté, il y a eu une question très précise de Larry Strickling qui était la suivante : « Et si les recommandations du groupe de travail sur la responsabilité revenaient au conseil d'administration et

demandaient à ce qu'il y ait un changement en termes de structure du conseil d'administration, en termes de prise de décision du conseil d'administration, et si, par exemple, le conseil d'administration refusait ceci ? »

Sa réponse a été très claire.

« Mon attente, comme Bruce vient de le dire, est que le conseil d'administration communique avec la communauté, et par une certaine consultation, puisse arriver à quelque chose. » Parce que si les recommandations relatives à la transition n'arrivent pas à un consensus de toute la communauté, y compris le conseil d'administration, et bien, ça ne sert à rien. Elles ne sont pas bonnes.

Donc, je crois que le signal a été très clair de sa part. Si le conseil d'administration et la communauté ne sont pas alignés en termes d'amélioration de la responsabilité pour la transition, et bien il lui manque un ingrédient clef à la tradition. Et lui n'avancera pas, il ne proposera pas les recommandations de l'ICG à son gouvernement.

Donc, je crois que le signal a été très clair de la part du gouvernement américain. Le rôle est clair. Le rôle du conseil d'administration, comme vient de le dire Steve, est très clair. Il faut absolument qu'il y ait un consensus avec la communauté, au sein de la communauté.

Je voudrais simplement appuyer là-dessus : ceci est un mécanisme de sécurité qui a été mis en place par le gouvernement américain

STEVE CROCKER :

Je voudrais noter pour la transcription que c'est Fadi qui a parlé, ce n'était pas moi, donc il y a une erreur dans la transcription.

BYRON HOLLAND :

Merci, Fadi, c'était très utile ce que tu viens de dire.

Y-a-t-il d'autres commentaires, d'autres questions là-dessus ?

Il semblerait que nous ayons fini les trois points principaux de notre ordre du jour, mais peut-être y-a-t-il autre chose.

STEVE CROCKER :

J'aimerais commenter sur un point. Ce qui serait utile, du point de vue du conseil d'administration, c'est d'être préparé à se concentrer sur les propositions qui sortiront de ce processus, de manière à ce que nous puissions allouer notre temps, notre travail, de manière cohérente par rapport à ce qui est proposé, de manière à ce que nous puissions fonctionner de manière efficace et ne pas perdre de temps.

Nous prêterons une attention très poussée à ceci, donc au sein de la planification, je définirai certains délais, et au sein du conseil d'administration, je m'assurerai que nous ayons des

personnes qui, réellement, ajustent leur calendrier par rapport à ce qui est proposé.

BYRON HOLLAND :

Merci.

FADI CHEHADE :

Oui, j'aimerais, puisque nous avons une minute, prendre le temps de remercier le ccNSO pour leur perspective tout à fait lucide, pour ce que vous nous avez fourni qui est très utile.

Il a été très utile pour nous de recevoir votre perspective par rapport à ce processus de responsabilité, et je voudrais vraiment prendre le temps de vous assurer que nous, en équipe, nous avons tiré des leçons très importantes, et ces leçons, nous ne les oublierons pas à l'avenir.

Si quelque chose ne reçoit pas un bon écho de la part de la communauté, et bien nous nous arrêterons, nous nous assurerons de bien garder ceci à l'esprit.

Ce qui s'est passé, cette débâcle d'Istanbul, cette confusion, nous n'allons pas l'oublier.

Nous nous assurerons toujours de bien considérer les lieux où il nous ajuster notre cap. je crois que votre contribution a été particulièrement utile, et à mon avis, la majorité, si ce n'est pas tous vos commentaires, ont été adoptés tels quels.

BYRON HOLLAND :

Merci, Fadi.

Y-a-t-il d'autres commentaires, des questions pour le conseil d'administration, peut-être ?

Très bien. Je vous donne généreusement cinq minutes de plus dans votre journée.

Merci au conseil d'administration, merci pour les réponses honnêtes, et je rappelle à mes collègues du ccNSO que nous allons ensuite rencontrer le GAC dans la salle Santa Monica à 11h. Merci à tous.

STEVE CROCKER :

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]